

VARIÉTÉS.

Lekain chassait sur les terres d'un grand seigneur. Le garde l'aborde et lui dit: —De quel droit chassez-vous ici?

—Du droit qu'un esprit ferme et vaste en [ses desseins] A sur l'esprit grossier des vulgaires humains,

répond solennellement le tragédien-braconnier.

—Ah! c'est différent, dit en s'excusant le pauvre garde; pardon, mais je ne savais pas cela.

—Je le crois bien, répliqua Lekain. Et il continue à exercer son droit.

Le czar Pierre avait rassemblé une collection d'histoire naturelle, considérable pour un pays où personne encore ne s'en était occupé: Jaguschinski, garde du cabinet, proposa au prince de mettre à contribution la curiosité naissante, en faisant payer deux roubles, pour l'entretien du cabinet, à tous les amateurs qui viendraient le visiter.

—Non, lui répondit le czar; il faut, au contraire, inspirer à mes Russes le désir d'y venir; en conséquence, vous traiterez, à mes frais, avec du café, du vin et de l'eau-de-vie, tous ceux qui se présenteront pour voir ma collection.

Un acteur dont l'originalité est connue, et dont le talent se transforme suivant les personnages qu'il imite, essayait, dans le café qu'il fréquentait, une imitation qui provoquait les rires de l'auditoire.

Le maître du café, attiré par les rires homériques de sa clientèle, s'approche de l'artiste d'une façon câline, et lui dit bas à l'oreille.

—Monsieur B., pendant que vous y êtes, si vous pouvez imiter ceux qui me payent exactement leur note!

On demandait à Lokman qui lui avait donné les premiers principes de la sagesse.

—Ce sont les aveugles, répondit-il, qui ne posent le pied qu'après avoir sondé le terrain avec leur bâton.

Antoine de Lève, entretenant, un jour, Charles-Quint des affaires de l'Italie, lui proposa de se défaire, par assassinat, de tous les princes qui y avaient des possessions.

—Eh! que deviendrait mon âme? lui dit l'empereur.

—Avez-vous une âme? repartit de Lève. En ce cas, abdez l'empire.

Un jour, Louis XIV jouant au trictrac, il y eut un coup douteux. Les courtisans n'osaient se prononcer. Le comte de Gramont entra.

—Jugez-nous, lui dit le roi. —Sire, c'est vous qui avez perdu, dit le comte.

—Et comment pouvez-vous décider contre moi, avant de savoir ce dont il s'agit?

—Sire, ne voyez-vous point que, pour peu que la chose eût été seulement douteuse, tous ces messieurs vous auraient donné gain de cause?

—Eh bien, votre fils commence-t-il un peu à se dégoûter? Il touche à ses vingt ans, il me semble, disait une dame, l'autre jour, à une de ses amies.

—Mais oui, il se défait peu à peu de cette timidité naïve du lycéen. Du reste, j'ai pris le bon moyen. Aussitôt sorti du collège, je l'ai abonné au Jockey-Club. Je l'envoie régulièrement à toutes les courses, à tous les steeple-chases pour lui faire prendre les manières aisées et lui donner l'habitude du langage du monde....

—Du monde des chevaux, interrompit l'amie, oubliant, ignorant peut-être que ce mot était un plagiat du mot de Louis XVI à M. de Lauraguais.

—Eh bien, disait le roi, vous venez de séjourner en Angleterre, monsieur le comte; qu'y avez-vous appris?

—Sire, j'y ai appris à penser.... —Les chevaux? interrompit le roi, commentant un auguste calembour.

Après avoir fait appliquer cinquante coups d'étrivières à son valet, un maître lui disait:

—C'est pour te faire comprendre que tu ne dois pas te mêler de ce qui ne te regarde pas.

—Eh! monsieur, que ne vous expliquez-vous plus tôt! Je l'aurais compris au premier coup.

A l'article de la mort, Raqueville envoya quérir l'argenter de M. de Longueville et lui dit:

—Monsieur un tel, je vous lègue cinq cents écus.

L'autre le remercia; mais, quand on vint à lire le testament on trouva l'article ainsi conçu:

«Item, je lègue à... les cinq cents écus qu'il m'a volés sur les commissions qu'il a faites pour moi.»

Lekain se plaignait, un jour, qu'on payât les acteurs italiens de vingt à vingt-cinq mille livres, tandis qu'il en avait tout au plus dix ou douze mille.

—Comment, morbleu! s'écria un chevalier

de Saint-Louis qui l'entendit, un vil histrion n'est pas content de douze mille livres de rente, et moi qui suis au service du roi, qui dors sur un canon et prodigue mon sang pour la patrie, je suis trop heureux d'obtenir mille livres de pension.

—Eh! comptez-vous pour rien, monsieur, la liberté de me parler ainsi? reprend l'acteur.

Un officier implorait, de l'empereur Joseph II, des secours nécessaires à la subsistance de sa femme et de sa fille malades.

—Je n'ai que vingt quatre souverains d'or, lui dit l'empereur; s'ils vous suffisent, les voilà.

—C'est trop, reprit sur-le-champ un courtisan, ce serait assez de vingt-quatre ducats.

—Les avez-vous? demanda l'empereur. L'officier courtisan s'empressa de les tirer de sa bourse, et de les présenter au monarque, qui les prit, les joignit aux vingt-quatre souverains, et dit à l'officier:

—Remerciez monsieur, qui contribue avec moi à votre soulagement.

Il y avait une fois un étudiant en droit qui étudiait fort peu et jouait beaucoup au billard. Un jour, on vint dire à son père qu'il était retenu dans un café où, d'un coup de queue malheureux, il venait de déchirer un tapis tout neuf. Le père se transporte au café, et, en père bien appris, paye le tapis; puis, tirant son canif, il le coupe proprement tout à l'entour; après quoi, il le roule sous son bras et le porte chez un tailleur, où il en fait faire, pour son fils, habit, gilet et pantalon. Tant que dura le malheureux drap, qui était excellent, le jeune homme n'eut pas autre chose dans sa garde-robe. On assure qu'il fut guéri de sa passion pour le carambolage.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour une Maison de Douane," etc., seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, LUNDI, le 30e jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'érection et l'achèvement d'une Maison de Douane et d'un Bureau du Revenu de l'Intérieur aux Trois-Rivières, P. Q.

On pourra voir les plans et devis au bureau de H. M. PERRAULT, Etc., architecte, Montréal, le et après LUNDI, le Vingt-Cinquième jour d'Août prochain.

Les signatures de deux personnes solvables consentant à se porter garants de l'accomplissement fidèle du contrat, devront être apposées à chaque Soumission.

Le Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 18 Août 1873. 4-34-3f

1873.

NOUVEAUX POÊLES DE PASSAGE A CHARBON.

CHEZ L. J. A. SURVEYER,

524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., BOSTON E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., BOSTON, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., BOSTON, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garants pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment splendide de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangés, Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montreal. 3-44zz

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN

HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27zz



1873. Ligne de Vapeurs de la Malle Royale, DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Vapeur neuf en fer "Peerless." Capt. A. Bowie. Vap ur "Prince of Wales." Capt. H. W. Shepherd. "Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald. "Princess," Capt. P. McGowan.

REMONTANT. Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connoction avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires.

DESCENDANT. Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires.

LE BAGAGE EST CHÉQUÉ. (Repas et Cabine extra.)

Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides. Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques en Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage.

Le Fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun délai. On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa.

4-261 R. W. SHEPHERD, Président.



CANAL LACHINE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Soussigné, et endossées "Soumission pour chemin macadamisé," seront reçues à ce bureau, jusqu'au DOUZIÈME jour d'AOUT, courant, à MIDI, pour la construction d'un chemin macadamisé, formant un prolongement de la rue St. Patrice, à partir de la ligne des tuyaux de l'aqueduc jusqu'à l'écluse de la Côte St. Paul.

On pourra voir les plans et devis au bureau du Canal, Montréal, le et après le 4 courant, et où l'on pourra se procurer des formules imprimées de soumissions.

Les signatures de deux personnes solvables domiciliées dans la Puissance, et consentant à se porter garants de l'accomplissement fidèle du contrat, devront être apposées à chaque Soumission. Le Département ne s'oblige pas, néanmoins, d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 2 Août, 1873. 4-32c

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Établi en 1859.) 4-27zz

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous; aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs.

La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa; l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine," comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industrielles, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison. Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bagatelle on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers. Des numéros spécimens sont fournis gratis sur demande. GÉO. E. DESBARATS, Éditeur-Propriétaire.

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: G. STINSON & CO., Portland, Maine. 4-20zz

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with 2 columns: Description of prizes and their value. Includes items like 'Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel: \$500' valued at 5,000 00.

- DONS: 1-A l'Évêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale. 2-Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes... 3-Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)... 4-Aux Sœurs du Bon Pasteur... 5-Aux Jésuites... 6-Aux Oblats... 7-Aux Sœurs de la Providence... 8-Aux Sœurs de la Miséricorde... 9-A la Colonie Piopolis...

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêque de Montréal. Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

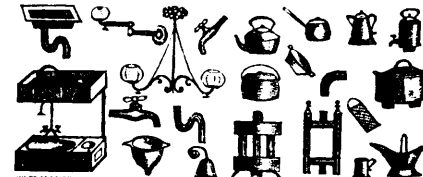
La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt. Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public. Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné. POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS. 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être françaises de port. S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement. 4-7 tf

GEORGE YON, MARCHAND DE POÊLES, GLACIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS; LOMBRIER ET FERBLANTIER.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poêles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés. Toutes sortes d'ustensiles nécessaires pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude. Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 x.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 3-30 zz.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le ONZIÈME jour d'AOUT courant, à MIDI, pour les ouvrages en Ardoise, Tôle Galvanisée, Ferblanc et Plomb, etc., requis pour la toiture de la Bibliothèque du Parlement, Ottawa.

On pourra voir les plans et devis à ce Bureau, le et après LUNDI, le 4 courant, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires. Les signatures de deux personnes solvables consentant à se porter garants du fidèle accomplissement du contrat, devront être apposées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 1er Août, 1873. 4-32c

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.